GALILEE
Asset Management

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

De La Clarté Value France SMID RC

FCP géré par GALILEE ASSET MANAGEMENT
Part RC : FR001400K901

https://www.galilee-am.com
Appeler le +33(0).3.90.22.92.60 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Galilee Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Galilee Asset Management est agréée en France sous le numéro GP 00 023 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 19/03/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

De La Clarté Value France SMID est Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français.

DURÉE

La durée de vie de l'OPCVM est de 99 ans.

OBJECTIFS

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence MSCI France SMID Cap NR (MSSLFRAN Index), sur la durée de placement recommandée, par le biais d'une gestion dynamique, en investissant en actions de sociétés françaises ayant leur siège social en France. Ces sociétés sont majoritairement de petites et moyennes capitalisations boursières inférieures à 10 milliards d'euros (à hauteur de 75% minimum) de tous secteurs d'activités. Le fonds aura recours à une sélection de valeurs respectant des critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). L'objectif de gestion vise l'appréciation du capital à long terme.

La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. L'indicateur de référence est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

La sélection des actions (« stock picking ») repose sur un processus rigoureux d'analyse fondamentale quantitative et qualitative des entreprises, visant à identifier des sociétés dont la valorisation boursière faible/décôtée n'est pas représentative de la valeur intrinsèque estimée (« Value ») au regard de la qualité de leur modèle économique (« Quality »). Le stock picking est basée sur une approche de gestion « Value Quality ». La construction du portefeuille ne tient pas compte de l'indicateur de référence précité. Le poids de chaque société dans le portefeuille est donc indépendant du poids de cette même société dans l'indice MSCI France SMID Cap NR. À ce titre, il est envisageable qu'une société détenue en portefeuille ne figure pas dans la liste des sociétés constitutives de l'indicateur de référence ou qu'une société figurant en bonne place dans cette même liste soit exclue du portefeuille de l'OPCVM.

Ce processus de sélection est complété par une démarche de nature extra-financière qui intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'OPCVM promeut ces critères au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. L'OPCVM est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus. Galilee Asset Management s'appuie sur la recherche d'un prestataire externe qui analyse les risques en matière de durabilité susceptibles d'avoir un impact sur la valorisation des entreprises. La sélection des valeurs composant le FCP est réalisée sur la base d'une combinaison de critères ESG et de critères financiers selon le processus de sélection suivant après application d'un premier filtre d'exclusions (exclusions normatives, sectorielles, controverses sévères) puis en suivant une approche « en amélioration de note» avant de procéder à une analyse en fonction de critères stratégiques et financiers aboutissant à la construction et la gestion du portefeuille. Au moins 90% des titres investis dans le FCP devront faire l'objet d'une notation extra-financière. Les principales limites méthodologiques dans la mise en œuvre de la stratégie extra-financière pour l'OPCVM sont détaillées dans le prospectus du FCP.
Le fonds est éligible au PEA.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes:

- De 75% à 150% sur les marchés d'actions françaises ayant leur siège ou centres de décision en France pour qui la France est le principal marché d'activité, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
  - 75% minimum aux marchés des actions françaises de petites ou moyennes capitalisations (<10 Milliards d'euros) ;
  - 25% maximum aux marchés des actions françaises de larges capitalisations (>10 Milliards d'euros)
- De 0 à 25% sur le marché d'actions de sociétés hors France de toute capitalisation.
- De 0% à 25% en instruments du marché monétaire et de taux du secteur public de toutes zones géographiques hors pays émergents. Ces titres auront une notation supérieure ou égale à Investment Grade.
- Le cumul de l'exposition actions résultant des actions et de l'exposition actions de contrats financiers ne pourra dépasser 150% de l'actif net.
- 0% à 25% au risque de change sur des devises hors Euro.
- Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net de l'OPCVM.
- Parts ou actions d'OPCVM, de FIA et de fonds d'investissement (ETF inclus) : titres de créance et instruments du marché monétaire, jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger
- Contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change, qui peuvent entrainer une surexposition globale de 50% maximum de l'actif net, emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

Investisseurs de détails visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Dépositaire du FCP : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.

Conditions de souscription et rachat : Il est possible d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés

jusqu'au lundi avant 12H auprès du CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative (J). Le règlement est effectué à J+2. La fréquence de valorisation est hebdomadaire, le lundi sur la base des cours de clôture de bourse, à l'exception des jours fériés et de fermeture de la Bourse de Paris (Calendrier Euronext SA).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 5 ans (durée de détention recommandée). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de cet OPCVM par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que cet OPCVM enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé cet OPCVM dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque moyenne à élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats de l'OPCVM se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Avertissement : certains risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Le risque de liquidité** : il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement ;
- **Le risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :** l'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés ;
- **Risque de contrepartie :** Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une Contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Dans ce cas, la valeur liquidative pourrait baisser.

Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario favorable si vous sortez après 5 ans : Ce type de scénario, basé sur la performance du produit et/ou de l'indice de référence, s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.
Scénario intermédiaire si vous sortez après 5 ans : Ce type de scénario, basé sur la performance du produit et/ou de l'indice de référence, s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2026.
Scénario défavorable si vous sortez après 5 ans : Ce type de scénario, basé sur la performance du produit et/ou de l'indice de référence, s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000€

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tension	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**4 268,04 €**	**4 052,52 €**
	Rendement annuel moyen	-57,32%	-16,53%
Défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**7 233,72 €**	**7 239,37 €**
	Rendement annuel moyen	-27,66%	-6,26%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**9 540,51 €**	**9 190,58 €**
	Rendement annuel moyen	-4,59%	-1,67%
Favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**14 810,19 €**	**12 735,22 €**
	Rendement annuel moyen	48,10%	4,95%

Que se passe-t-il si Galilee Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de Galilee Asset Management, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 euros par an sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	534 €	1 878 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,41 %	3,76 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,09 % avant déduction des coûts et -1,67 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,21 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	217 €
Coûts de transaction	1,20 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	118 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	20% TTC de la surperformance du FCP au-delà de celle de l'indicateur de référence MSCI France SMID Cap NR (MSSLFRAN Index) dividendes réinvestis même si cette performance est négative. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Cet OPCVM est conçu pour un investissement de 5 années minimum pour permettre l'appréciation du capital sur le moyen et long terme tout en se prémunissant contre les aléas du marché à court terme.

Délai de réflexion/rétractation : il n'existe pas de délai de réflexion ou de renonciation pour ce produit.

Frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant échéance de la période de détention recommandée : aucun, vous pouvez effectuer un rachat à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut entraîner une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez adresser vos réclamations par courrier à l'adresse suivante : GALILEE ASSET MANAGEMENT, 10 boulevard Tauler 67000 STRASBOURG à l'attention du responsable de la conformité et du contrôle interne (RCCI) ou auprès de votre interlocuteur habituel, par téléphone au : +33(0).3.90.22.92.60 ou par mail à l'adresse contact@galilee-am.com.

Si vous n'étiez pas satisfait de la réponse de Galilee Asset Management, vous pouvez demander un avis au médiateur de l'AMF par une demande adressée par courrier à : Autorité des Marchés Financiers – Le médiateur – 17 place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou par voie électronique sur le site internet www.amf-france.org.

Autres informations pertinentes

Nous vous rappelons que le présent document est régulièrement mis à jour et que vous trouverez la dernière version en ligne sur le site internet accompagné des documents légaux (le prospectus, les statuts, le rapport annuel du dernier exercice, le rapport ESG et le présent document d'informations clés en vigueur) à l'adresse https://www.galilee-am.com ou sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à contact@galilee-am.com.

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page dédiée à l'OPCVM sur le site internet de la société https://www.galilee-am.com/dlc-value-france/. Celles-ci sont présentées pour les 5 dernières années. Pour de plus amples renseignements sur les caractéristiques ESG, il convient de vous reporter au document précontractuel annexé au prospectus de l'OPCVM disponible sur la page dédiée à l'OPCVM sur le site internet de Galilee Asset Management.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement de l'OPCVM.